



## Newsletter n°23 – 15 janvier 2022

### Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités".

N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 45 83 20 99

mail : [catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr)

- A la Région, contact : Jean-Michel Chaplotte

mail : [jeanmichel.chaplotte@bourgognefranche.comte.fr](mailto:jeanmichel.chaplotte@bourgognefranche.comte.fr)

### **Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté**

Afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc... , veuillez renseigner le formulaire sur le site de l'ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>

Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre abonnement.

Aussi, assurez-vous que l'adresse électronique que vous renseignez dans le formulaire est **exacte**.

Ces abonnements portent sur tout le site.

Si vous souhaitez vous abonner à une partie du site, il convient de cliquer sur le lien s'abonner dans la première page de la partie en question.

### **- Conférences régionales de la logistique : l'ORT Bourgogne Franche-Comté ouvre la démarche**

Une conférence régionale de la logistique s'est tenue le 1er décembre 2021 pour définir ensemble une stratégie régionale de la logistique

Retrouver l'article, le diaporama et quelques photos sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/conferences-regionales-de-la-logistique-l-ort-a883.html>

### **Prochains RDV :**

**- le 24 février 2022 matinée consacrée aux enjeux du foncier et de l'intermodalité**

**- le 24 mars 2022 matinée consacrée aux enjeux de la transition énergétique et de l'innovation.**

**Programme détaillé et inscription prochainement.**

## **MOBILITES – TRANSPORTS COLLECTIFS :**

### **- La Région BFC primée pour ses innovations en matière de mobilité**

Le système d'information multimodal Mobigo et la billettique scolaire 2School ont été distingués par les prix Territoria récompensant l'innovation publique.

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/mobilites-la-region-primee-pour-ses-innovations>

### **- Loi Climat et Résilience : ce qu'il faut retenir du volet mobilités**

Automobiles, vélo, zones à faibles émissions, transports collectifs, transport routier de marchandises, aviation ... : panorama des principales mesures du titre IV "Se déplacer" de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021.

Retrouver le document publié par Localtis sur l'ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/loi-climat-et-resilience-ce-qu-il-faut-retenir-du-a893.html>

### **- Déplacements domicile-travail : mise en place du titre Mobilité**

Instauré par l'article 82 de la loi mobilités, le titre-mobilité est un titre de paiement dématérialisé et prépayé qui peut servir à l'employeur pour verser la prise en charge du forfait transport, des frais de carburant ou des coûts de recharge d'un véhicule électrique. Le décret publié le 17 décembre en détermine les modalités.

Retrouver le communiqué de presse sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/deplacements-domicile-travail-mise-en-place-du-a894.html>

### **- L'Observatoire national du covoiturage voit enfin le jour**

Financé par le plan de relance et le ministère des Transports, cet outil, initialement annoncé pour 2020, a été officialisé le 15 décembre 2021. Il doit permettre de suivre l'évolution des pratiques de covoiturage courte distance en France (flux entre les territoires, taux d'occupation des véhicules, aires de covoiturage...) et d'évaluer les politiques publiques mises en œuvre en la matière. Il vise ainsi à aider les collectivités et entreprises à « mieux piloter [leurs] stratégies » en faveur du partage des véhicules, selon le ministère. Il s'appuie sur les données du registre de preuve de covoiturage et sur celles disponibles en « open data ». Le gouvernement ambitionne d'encourager cette pratique pour « tripler le nombre de trajets covoiturés d'ici 2024 ».

Retrouver le lien vers le site sur l'ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/l-observatoire-national-du-covoiturage-voit-enfin-a895.html>

### **- Lauréats du programme Propulse de l'Agence de l'innovation pour les transports**

L'Agence de l'Innovation pour les Transports a sélectionné les tout premiers projets qui seront accompagnés par son programme d'accélération, Propulse. Jean-Baptiste Djebbari a annoncé les 15 premiers projets lauréats du programme. Plusieurs appels à projets ont été initiés dont un appel à projets « Transports durables » qui vise à accompagner des projets à fort impact pour la décarbonation des transports, afin de faciliter l'expérimentation et le passage à l'échelle.

Retrouver le dossier de presse sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/laureats-du-programme-propulse-de-l-agence-de-l-a899.html>

### **- Le transport de voyageurs en France : état des lieux des mobilités à longue distance et quotidiennes avant la Covid-19**

Retrouver le dossier complet sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-transport-de-voyageurs-en-france-etat-des-lieux-a900.html>

### **- L'enquête « Mobilité des personnes » réalisée en 2018 et 2019**

Le Ministère/SDES met à disposition l'ensemble des données des résultats de son enquête. C'est une source d'information essentielle pour mesurer la mobilité des Français au niveau national et la comparer au cours du temps. Son objectif est de décrire les pratiques de mobilité des personnes et d'apprécier comment et pourquoi les Français se déplacent, au quotidien ainsi que pour leurs voyages à plus longue distance. Elle permet également de connaître le parc de véhicules à disposition des ménages et l'utilisation qui en est faite, ainsi que les nouvelles pratiques de mobilité : covoiturage, utilisation des vélos en libre-service, équipement en recharge de véhicules électriques, etc.

### **- Les rencontres de la mobilité intelligente les 18, 19 et 20 janvier 2022**

Le 49ème congrès ATEC ITS France aura lieu à Paris, au Beffroi de Montrouge, mardi 18 à partir de 14h (pour les conférences seulement), mercredi 19 et jeudi 20 janvier 2022.

Le Cerema, partenaire institutionnel de l'événement, interviendra lors de conférences et tables rondes.

Plus d'infos et les liens vers le programme et les inscriptions sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/les-rencontres-de-la-mobilite-intelligente-les-18-a905.html>

### **MOBILITES ACTIVES:**

#### **- Bourgogne – Franche-Comté : Un clip "mobilité active" à destination des parents d'élèves**

Sur le portail de l'e-SET, une vidéo a été mis en ligne dans le cadre de l'action 37-c du Plan Régional Santé Environnement. Elle vise à « sensibiliser le milieu scolaire aux mobilités actives » et notamment limiter l'accompagnement des enfants à l'école en voiture.

Ce clip est accessible sur la plateforme de [l'Eset - onglet "Cadre de Vie et Urbanisme"](#)(axe 4 du PRSE), et également disponible sur [YouTube](#).

Vous pouvez retrouver également ces liens sur le site internet de la DREAL BFC : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/un-clip-mobilite-active-a-destination-des-parents-a9250.html>

#### **- Un programme "Génération Vélo" pour renforcer le "Savoir-Rouler à Vélo"**

La formation des enfants à la mobilité active au travers du vélo est un enjeu primordial d'une politique pro-vélo. Elle permet de les initier dès le plus jeune âge à une solution de mobilité quotidienne, efficace et économe en énergie.

Pour en savoir plus, article sur le site internet de la DREAL BFC : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/un-programme-generation-velo-pour-renforcer-le-a9297.html>

#### **- Vélo : Les Chiffres clés du 1er janvier au 5 décembre 2021**

Pour en savoir plus, retrouver le lien vers la Plateforme nationale des fréquentations (PNF) sur le site de l'ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/velo-les-chiffres-cles-du-1er-janvier-au-5-a896.html>

#### **- Politiques cyclables : vous souhaitez mettre en œuvre une politique cyclable durable et efficace ?**

Le Cerema propose aux collectivités des clés concrètes pour traiter des problèmes précis rencontrés sur votre territoire, ainsi que des réponses plus globales pour intégrer le vélo dans votre politique de déplacements.

Découvrez la formation inter-entreprise : <https://www.cerema.fr/fr/activites/services/formation-construire-votre-politique-cyclable-planifier>

#### **- Les défenseurs de la bicyclette veulent que le plan vélo de 2018 soit « réactualisé » en septembre 2022**

Le fonds mobilités actives doit passer de 50 millions à 500 millions d'euros par an, a réclamé Françoise Rossignol, présidente du Club des villes cyclables, devant la presse le 11 janvier. Pour Guillaume Gouffier-Cha, coprésident (LRM) du Club des élus pour le vélo, il faut aussi s'assurer que les fonds débloqués sont utilisés. Selon lui, pour les pistes cyclables, sur 170 M€ de crédits engagés en 2021, seuls 35 M€ sont devenus des crédits de paiement. La difficulté de passer des intentions à la réalisation s'explique notamment, selon lui, par des difficultés de recrutement. Il faudrait aussi « repenser » la manière dont fonctionne l'appel à projet du fonds mobilités actives. Le député veut par ailleurs que le plan vélo présenté en 2018 traite des sujets oubliés à l'époque, comme la réparation des vélos, le tourisme et le développement de la filière vélo en France. Missionné par Jean Castex sur ce dernier sujet, il rendra son rapport vers la fin janvier.

#### **- Congrès de la FUB à Tours les 10 et 11 février : le vélo, un défi collectif ?**

<https://www.fub.fr/fub/actualites/22e-congres-fub-tours-velo-defi-collectif>

### **MOBILITE-TRANSITION-ENERGIES :**

#### **- Fastned et la Banque des Territoires, partenaires pour le déploiement des stations de recharge rapide pour véhicules électriques sur les autoroutes françaises**

Retrouver le communiqué de presse sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/deploiement-des-stations-de-recharge-rapide-pour-a898.html>

### **- Zones à Faible Emission et Transition énergétique : déploiement de véhicules électriques dans les entreprises et les collectivités**

Lancement de l'entreprise MOVIVOLT par la Banque des Territoires et le Groupe La Poste, pour accélérer le déploiement de véhicules électriques dans les entreprises et les collectivités.

Retrouver le communiqué de presse sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/zones-a-faible-emission-et-transition-energetique-a897.html>

### **- A noter dans vos agendas : prochain évènement sur la mobilité électrique**

Le 5 avril 2022 sur le circuit de Prenoys en Côte d'Or.

## **TRANSPORTS ROUTIERS :**

### **- Rapport 2021 de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique**

Cette édition 2021, qui s'appuie notamment sur des enquêtes réalisées par l'AFT, met en avant les indicateurs relatifs aux recrutements, aux effectifs, aux métiers, aux formations dispensées, et aux diplômes délivrés suite à une année marquée par des tensions dues à la crise sanitaire.

Le rapport est disponible sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/rapport-2021-de-l-observatoire-prospectif-des-a904.html>

## **INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES**

### **- L'Autorité de régulation des transports a reçu près d'une quarantaine de notifications pour exploiter des lignes librement organisées**

C'est l'un des chiffres qui ressort du bilan ferroviaire 2020, que l'ART a publié le 17 décembre 2021. Cinq opérateurs concurrents de la SNCF se sont manifestés : Flixbus, Le Train, Railcoop, Trenitalia France (ex-Thello) et Renfe Viajeros. L'exploitation de nouveaux trains de nuit (Midnight Trains, ÖBB) est également envisagée, bien qu'elle n'ait pas encore donné lieu à notification, souligne l'ART. Côté transport conventionné, cinq régions ont engagé la procédure d'ouverture à la concurrence (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France, Grand Est, Pays de la Loire et Île-de-France). Là encore, cinq concurrents sont sur les rangs : Arriva, Régionéo (coentreprise formée par RATP Dev et Getlink), Renfe Viajeros, Trenitalia France et Transdev. L'ART revient également dans son bilan sur les impacts de la crise sanitaire.

## **PUBLICATIONS LETTRES D'INFOS TRANSPORTS MARCHANDISES ET VOYAGEURS :**

### **- L'OTRE Mag n°7 novembre - décembre 2021**

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/l-otre-mag-no7-novembre-decembre-2021-a901.html>

### **- Newsletter OTRE - 5 janvier 2022**

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-otre-5-janvier-2022-a902.html>

### **- Newsletter OTRE - 12 janvier 2022**

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-otre-12-janvier-2022-a906.html>

### **- Newsletter AFT - N°31 - janvier 2022**

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-aft-no31-janvier-2022-a903.html>